

Séance du :

08/05/2023

Date de la convocation :
28 avril 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY**

N° de la délibération 2023 _ 27	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	9

L'an deux mille vingt-trois et le huit mai à 10h,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal – BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves –GAYMARD Marie-José – GRANDAZZI Sandrine – LAUGIER Lucette - LUCAS Aurore et TROIN François.

Secrétaire de séance : TROIN François

Objet : ADRESSAGE

Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 23/11/2018 relative à la validation et à la mise en place du plan de numérotation et d'adressage sur le territoire communal.

Il explique que, suite à une erreur de numérotation concernant la parcelle F n° 147, il convient de procéder à une modification : la parcelle F n° 147 est située au 2 914 Route de La Bastide - La Tuilière, et non au 2 910 Route de La Bastide - La Tuilière.

Une notification de cette modification sera adressée au propriétaire de la parcelle, ainsi qu'à l'ensemble des Services Publics avisés lors de la mise en place de la numérotation.

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, DECIDE :**

d'ACCEPTER la modification du n° 2 910 Route de La Bastide - La Tuilière, devenant le **2 914 Route de La Bastide - La Tuilière.**

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: 22/05/2023
et publication le: 22/05/2023

Le Maire
A. BARALE

Le Maire

